



## ÉCOLE DU BON PASTEUR

5 bis, rue de l'École Normale

33200 BORDEAUX

**TARIFS 2024-2025**

### ➤ Frais Scolaires

	MOIS	ANNUEL
<b><u>FRAIS SCOLAIRES</u></b>		
Contribution des familles	85.00 €	850.00 €
Cotisation enseignement catholique	5.15 €	51.50 €
Contrat groupé Assurance individuelle accident	0.95 €	9.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>91.10 €</b>	<b>911.00 €</b>

### ➤ Frais de demi-pension

L'inscription en demi-pension (1,2,3 ou 4 repas fixes par semaine) est prise pour l'année.

Le changement de régime ne sera possible qu'une seule fois après accord du chef d'établissement. (Demande écrite)

	MOIS	ANNUEL
<b><u>DEMI PENSION</u></b>		
4 Jours <u>fixes</u> par semaine (144 repas)	93.00 €	930.00 €
3 jours <u>fixes</u> par semaine (108 repas)	69.75 €	697.50 €
2 Jours <u>fixes</u> par semaine (72 repas)	46.50 €	465.00 €
1 Jours <u>fixes</u> par semaine (37 repas)	23.90 €	239.00 €

**Attention :** Les familles qui ont opté pour 1,2,ou 3 repas par semaine en demi-pension, s'engagent à prendre ces 1,2,3 repas chaque semaine, à jour fixe. Les repas non pris ne seront ni reportés, ni remboursés

**Le remboursement de la demi-pension** pourra s'effectuer uniquement en cas de maladie dès 4 jours de classe consécutifs. Une demande écrite devra être adressée au chef d'établissement, accompagnée d'un certificat médical.

Attention : aucun remboursement ne sera accordé pour des départs en vacances anticipés.

### ➤ Repas pour les externes

- Les enfants externes ont la possibilité de prendre un repas au prix de 7.15 €, ces repas occasionnels devront être commandés, au plus tard, le lundi matin de la semaine qui précède. **Attention ! Tout repas commandé sera dû**
- Pour les enfants bénéficiant d'un PAI et apportant leur repas, une participation de 3.60€ par repas sera appliquée.

➤ **Frais Annuels**

Participation aux frais des activités sportives	29.50 €
Participation pour l'atelier chant	19.00 €
Pastorale : Maternelle	5.50 €
Pastorale : CP - CE1	10.50 €
Pastorale : CE2 - CM1 - CM2	25.50 €
Fournitures scolaires + Fichiers divers	Variable en fonction des classes
Projets pédagogiques	En fonction des années

Attention : les montants de ces frais annuels seront mensualisés et ajoutés à votre prélèvement.

➤ **Cotisation APEL**

Cotisation APEL	29.50 €
-----------------	---------

Cette cotisation fera l'objet d'une facturation différente courant du mois d'Octobre

➤ **Frais divers** :

En cours d'année et en fonction des projets des enseignantes, vous pourrez avoir des frais ponctuels, livres de littérature, activités culturelles, sorties culturelles ou éducatives, voyages scolaires, participation éventuelle aux frais de costume du spectacle.

➤ **Garderie du matin et étude / garderie du soir**

La garderie est payante à partir de 17h00 et elle se termine à 18h30. Nous vous rappelons que vous devez impérativement venir chercher votre enfant à 18h30 au plus tard.

**Au-delà de cet horaire vous serez facturé d'un montant complémentaire : 20 € par retard**

Horaires	Maternelle	Primaire
7h30 - 8h15	Gratuit	Gratuit
17h00 -18h30	44€/ mois ( 4 soirs par semaine) ou 4.50€/ soir	-
17h00 - 17h45	-	Etude dirigée : 44€/ mois (4 soirs par semaine) ou 4.50€/ soir
17h00 -18h30	-	Etude dirigée + Garderie : 45€ / mois (4 soirs par semaine) ou 5.50€ / soir

➤ **Réductions** : Les familles scolarisant 3 enfants ou plus dans l'école bénéficieront d'une réduction de 10% sur la contribution des familles du 3ème enfant., du 4ème...

### ➤ **Facturation**

- Vous recevrez votre facture annuelle mi-septembre .
- Vous serez prélevés le 8 de chaque mois (1/10 de la facture + les frais annexes du mois précédent)
- Les parents s'engagent à régler par prélèvements automatiques chaque mois
- En cas de rejet dans les prélèvements, les frais seront facturés aux familles.

### ➤ **Résiliation**

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire, les parents restent redevables envers l'établissement de la totalité de la contribution des familles pour le trimestre concerné.